



Fédération de la Formation Professionnelle



FORMATION ALTERNANCE INSERTION E-LEARNING

COMPRENDRE (ENFIN !) LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Mai 2016



Professionaliser



Accompagner



Valoriser



Innover



Entreprendre

FFP - 7, rue Alfred de Vigny - 75008 PARIS - Téléphone : 01 44 30 49 49 - Télécopie : 01 44 30 49 18

www.ffp.org

I. LA FORMATION PROFESSIONNELLE, C'EST ...

[p.5](#)

- ◆ Un investissement essentiel dans le capital humain pour les individus, ...les entreprises ...et le pays,
- ◆ ... Et un enjeu économique, social et sociétal croissant,
- ◆ ... Surtout en France, ...où la participation est pourtant moins importante.

II. LE MARCHÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, C'EST...

[p.12](#)

- ◆ Un secteur économique concurrentiel, ...faisant partie des secteurs des services,
- ◆ ... qui répond à une pluralité de besoins,
- ◆ ... qui s'engage dans la qualité, ...qui innove en permanence,
- ◆ ... et qui est représenté par la Fédération de la Formation Professionnelle.

III. L'EFFORT NATIONAL POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE, C'EST...

[p.19](#)

- ◆ Un effort total de 32 Mds €; ...c'est l'effort national pour tous les apprenants :
- ◆ ... l'effort financier direct des individus,
- ◆ ... l'effort des employeurs pour leurs employés,
- ◆ ...et l'effort de politiques publiques, ...notamment pour les jeunes ...et pour les demandeurs d'emploi.

IV. LA GOUVERNANCE DU SYSTÈME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, C'EST ...

[p.27](#)

- ◆ Une gouvernance quadripartite,
- ◆ ...un rôle de législateur et de régulateur de l'Etat... avec une récente loi systémique (5 mars 2014),
- ◆ ...un rôle majeur des partenaires sociaux,
- ◆ ...et un rôle de chef de file des Régions.

PAR M. JEAN WEMAËRE, PRÉSIDENT DE LA FFP



Renforcer l'employabilité de nos concitoyens, accroître la compétitivité de nos entreprises, accompagner les innovations qui touchent l'ensemble des secteurs... Jamais la formation professionnelle n'a autant été au cœur des défis économiques, sociaux et sociétaux de notre pays.

Dans ce contexte, il est essentiel que notre secteur soit capable d'offrir à tous une information claire, étayée et centrée sur les premiers acteurs de la formation que sont les entreprises et les individus.

C'est pourquoi nous avons souhaité que ce document soit largement accessible.

Ouvrez-le, diffusez-le, discutez-en autour de vous! Et contribuez ainsi à renforcer le développement du capital humain par la formation professionnelle !

- ◆ **En 2020, sans action volontariste, 2,3 millions d'actifs non qualifiés se trouveront sans emploi tandis que 2,2 millions d'emplois exigeant au minimum un niveau Bac ne seront pas pourvus (McKinsey Global Institute).**
- ◆ **En France, 36% de la population active bénéficie chaque année d'une action de formation.** C'est significativement moins important qu'au Royaume-Uni (56%), qu'en Allemagne (53%) et que la moyenne de l'OCDE (51%).
- ◆ **60 000 structures sont habilitées à délivrer de la formation. Mais le véritable secteur de la formation professionnelle regroupe 8.500 prestataires de formation – dont 4.250 entreprises de plus de deux salariés - pour un chiffre d'affaires cumulé de 4,6 Mds € (XERFI-PRECEPTA).**
- ◆ **Les 32 Mds € fréquemment évoqués ne sont qu'un agrégat statistique** qui regroupent l'ensemble des dépenses (dont 50% sont des dépenses de rémunération des personnes formées) par l'ensemble des financeurs (entreprises, Etat et collectivités publiques, particuliers)
- ◆ **Le secteur de la formation est principalement composé d'acteurs privés** (85% des actions de formation sont réalisées par des organismes privés) **qui sont en profonde évolution, notamment du fait de la transformation numérique** ('Blended-Learning', 'sur-mesure', nomadisme, big data...).

I. LA FORMATION PROFESSIONNELLE, C'EST...

II. LE MARCHÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, C'EST...

III. L'EFFORT NATIONAL POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE, C'EST...

IV. LA GOUVERNANCE DU SYSTÈME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, C'EST...

...UN INVESTISSEMENT ESSENTIEL DANS LE CAPITAL HUMAIN



POUR LES INDIVIDUS

Pour chaque actif, les **compétences professionnelles** – qu’elles soient spécifiques à un métier ou transversales – constituent un capital.

Ce capital se dépréciant en permanence, la formation professionnelle est un **investissement-clé** pour diminuer les risques d’être exclu du marché du travail (**employabilité**) et accompagner les évolutions de carrière (**mobilité interne et externe**).

UN ATOUT MAJEUR SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

DES IMPACTS POSITIFS Y COMPRIS AU-DELÀ DE LA VIE PROFESSIONNELLE

...UN INVESTISSEMENT ESSENTIEL DANS LE CAPITAL HUMAIN



POUR LES ENTREPRISES

Source de **compétitivité** hors-coût, le capital humain d'une entreprise est sa première **richesse**.

En investissant dans la formation, l'entreprise améliore sa **performance économique**, renforce sa **culture d'entreprise**, attire et fait grandir **les talents**.

Levier d'innovation, la formation accompagne l'adaptation des entreprises aux nouvelles exigences sociales, sociétales et économiques.

**UNE SOURCE DE
PRODUCTIVITÉ ET DE
COMPÉTITIVITÉ**

**UN LEVIER D'INNOVATION
ET DE TRANSFORMATION**

...UN INVESTISSEMENT ESSENTIEL DANS LE CAPITAL HUMAIN



POUR LE PAYS

Le capital humain joue un rôle crucial dans la **croissance** d'un pays, et augmente sa **résilience** aux chocs économiques.

La formation développe la **compétitivité et l'attractivité des territoires**.

Elle renforce la **cohésion sociale** en réduisant les écarts issus de la formation initiale et en luttant contre la fracture entre 'insiders' et 'outsiders' sur le marché du travail.



LA VOIE VERS LA CROISSANCE ET LE PLEIN-EMPLOI DURABLES



UN FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES ET DE COHÉSION SOCIALE

...ET UN ENJEU ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET SOCIÉTAL CROISSANT

Depuis les années 1990, plusieurs tendances ont conduit à placer la formation professionnelle **au cœur des défis de la croissance et du plein-emploi** :

L'accélération des innovations technologiques et organisationnelles

- ◆ Engendre, dans la société de la connaissance, une **obsolescence de plus en plus rapide des compétences**
- ◆ Rend indispensable, pour les individus comme les organisations, **l'adaptation des compétences**

Les nouvelles exigences sociétales et l'avènement de l'ère servicielle

- ◆ Augmentent la **demande d'emplois qualifiés**
- ◆ Renforcent la **nécessité des compétences transversales et transférables** (savoirs de base, compétences comportementales, cognitives, organisationnelles)
- ◆ Voient émerger **de nouveaux métiers portés par de nouveaux secteurs** (économie verte, numérique)



« Les deux tiers des écoliers **actuellement** en classes maternelles occuperont des emplois qui n'existent pas encore aujourd'hui »

« Quels emplois pour demain ? », Rapport d'information du Sénat, juin 2014

Un inquiétant déficit en compétences de base

Sur les 24 pays participants à l'enquête PIAAC de l'OCDE (2012), la France est:

- ◆ 22ème dans le domaine de l'écrit ;
- ◆ 21ème dans le domaine des chiffres.



Un potentiel de croissance sous-estimé

+5 POINTS DE PIB:

C'est le gain estimé que pourrait engendrer un effort supplémentaire de 30 Mds € réalisé en faveur de la formation professionnelle

Un besoin majeur en qualifications

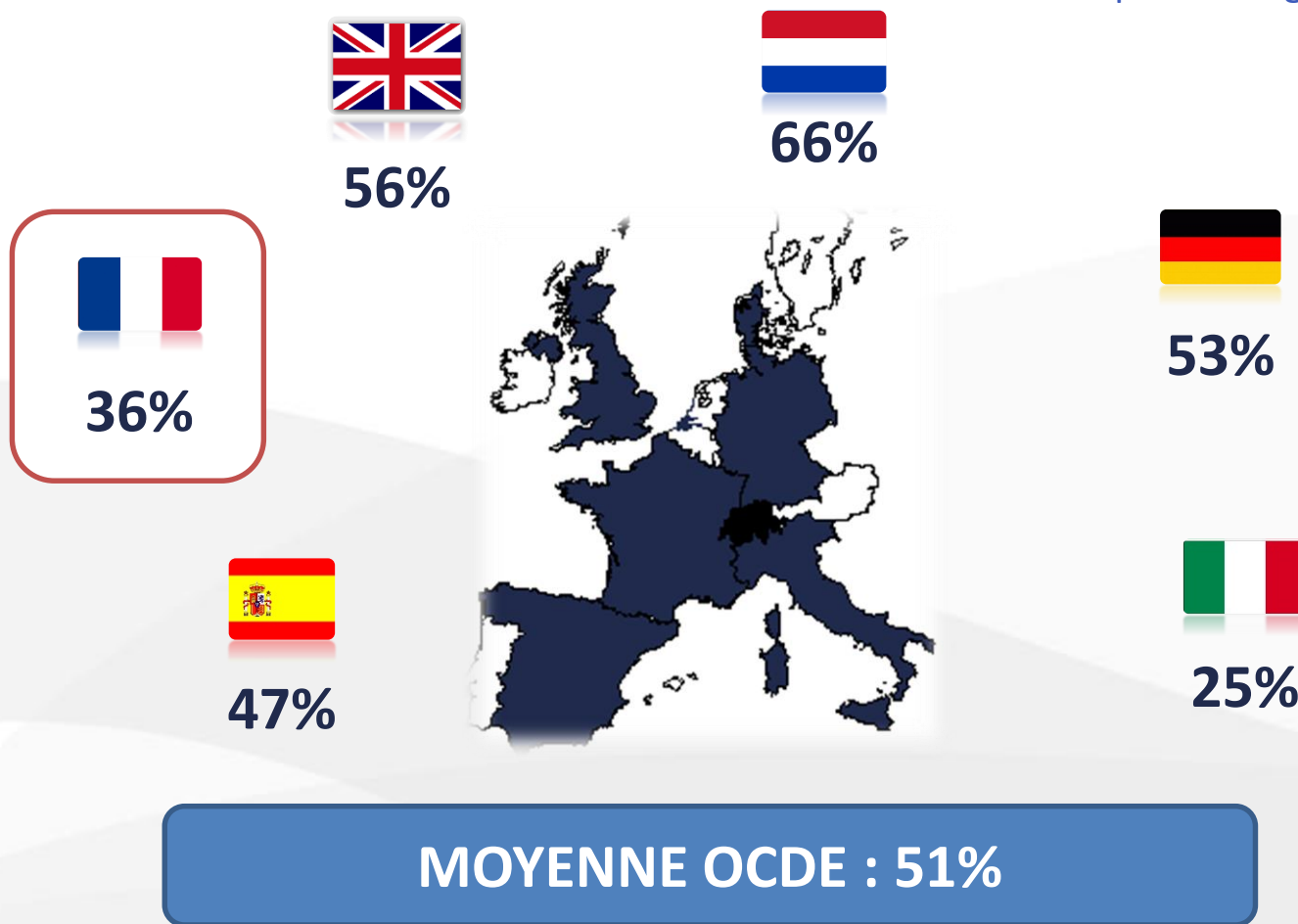
En 2020, sans action volontariste :

- ◆ 2,3 millions d'actifs non qualifiés se trouveront sans emploi en France, tandis que:
- ◆ 2,2 millions d'emplois exigeant au minimum un niveau Bac ne seront pas pourvus.

...OÙ LA PARTICIPATION EST POURTANT MOINS IMPORTANTE

Participation à des activités formelles et / ou non formelles de formation (2012)

Population âgée de 25 à 64 ans



I. LA FORMATION PROFESSIONNELLE, C' EST...

II. LE MARCHÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, C'EST...

III. L'EFFORT NATIONAL POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE, C'EST...

IV. LA GOUVERNANCE DU SYSTÈME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, C'EST...

... UN SECTEUR ÉCONOMIQUE CONCURRENTIEL



La formation professionnelle est un **secteur économique qui relève des règles de la concurrence**.
Il est à la fois atomisé et concentré:

3 000

LES PRINCIPAUX ACTEURS DU SECTEUR

Chacun d'eux réalise un chiffre d'affaires supérieur à 750.000 €. Ensemble, ils réalisent 70% du chiffre d'affaires global du marché de la formation.

4 250

LA BRANCHE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Elle rassemble les entreprises privées ayant la formation professionnelle comme activité principale, et employant au moins deux salariés.

8 500

LES ORGANISMES PRIVÉS AYANT LA FORMATION POUR ACTIVITÉ PRINCIPALE

Disposant du code NAF 85.59A, ces organismes réalisent un chiffre d'affaires cumulé de 4,6 Mds €.

60 000

LES STRUCTURES AUTORISÉES À RÉALISER DES FORMATIONS

Ce sont toutes les personnes physiques ou morales, de tout secteur et de tout statut, qui déclarent une activité de formation à la préfecture de Région.

LES CHIFFRES CLÉS DES PRESTATAIRES DE FORMATION

97% des organismes de formation relèvent du secteur privé et couvrent 85% du nombre total de stagiaires accueillis. Les organismes publics et parapublics (3% des OF) représentent 21% du chiffre d'affaires du secteur (et 14% des stagiaires accueillis).

150.000 salariés sont employés dans le secteur de la formation professionnelle.

-50% : c'est la **baisse des marges** qu'ont connue les organismes de formation entre 2008 et 2012. Le secteur se caractérise toujours par une **forte tension sur les prix**.

...FAISANT PARTIE DES SECTEURS DES SERVICES



La formation professionnelle est un **secteur économique des Services**, où les prestataires (« organismes de formation ») répondent aux besoins en développement des compétences du donneur d'ordre, qu'il soit un particulier ou un employeur. Ces compétences professionnelles peuvent être spécifiques à un métier ou 'transférables' entre les métiers et secteurs.

LE NOMBRE DE FORMATIONS SUIVIES

En 2012, **24,4 millions d'actions de formation** ont été réalisées par l'ensemble des prestataires de formation, **soit en tout 1,15 Mds d'heures de formation dispensées à 17 millions de personnes**. Une action de formation dure en moyenne 40 heures.

LES 10 PREMIERS DOMAINES DE FORMATIONS

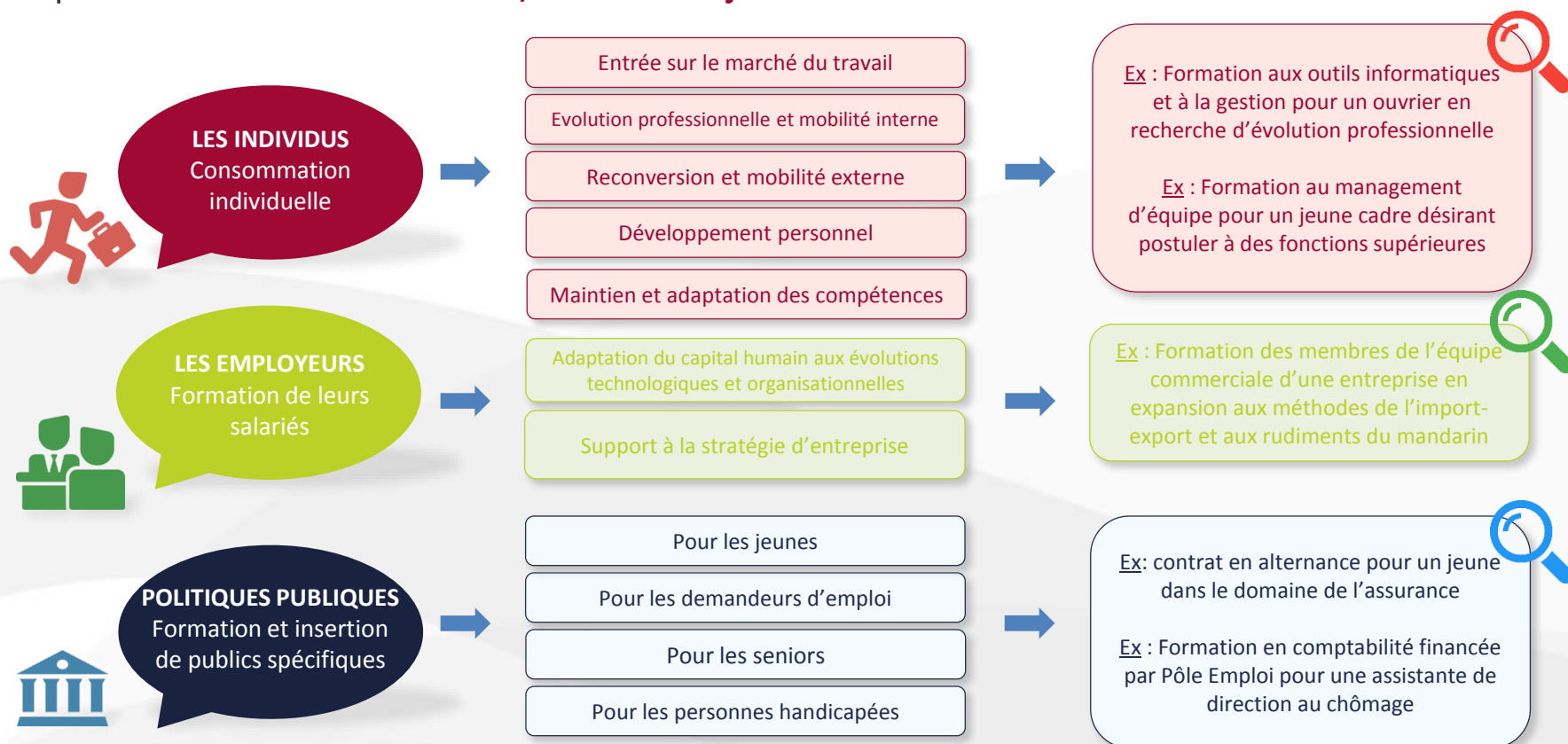
- 1) Sécurité, hygiène
- 2) Santé
- 3) Informatique
- 4) Gestion, administration
- 5) Transport, manutention, magasinage
- 6) Orientation & insertion professionnelles
- 7) Développement des capacités comportementales et relationnelles
- 8) Commerce, vente
- 9) Ressources humaines
- 10) Formations générales, dont langues

en % des stagiaires; Sources: 2012, bilans pédagogiques financiers

...QUI RÉPOND À UNE PLURALITÉ DE BESOINS



La **formation professionnelle tout au long de la vie** vise à permettre à toute personne d'acquérir et d'actualiser des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire mobilisables en situation professionnelle. Les **situations, motifs et enjeux** d'une formation sont divers :



... QUI S'ENGAGE DANS LA QUALITÉ



La profession a développé des « **labels qualité** » (ou « certifications d'organismes de formation » ou « démarches qualité ») qui témoignent de la capacité de l'organisme de formation à réaliser une prestation de qualité.

Un millier de prestataires de formation s'inscrivent dans une des **trois grandes démarches reconnues par la profession** :

OPQF

L'Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation a été créé en 1994 à l'initiative du Ministère du Travail et de la FFP. Il délivre aux organismes de formation un certificat de qualification professionnelle en reconnaissance de leur professionnalisme.

ISO 9001

Transversale à tous les secteurs d'activité, la certification ISO 9001 est devenue la référence internationale des exigences en matière de management de la qualité dans les relations interentreprises.

NF Service Formation

Créée en 1998 sous l'impulsion des pouvoirs publics, la certification NF Service garantit un niveau de qualité de service exigeant et constant, et distingue le professionnalisme des organismes de formation.

... QUI INNOVE EN PERMANENCE



Proches des entreprises et des actifs, les organismes de formation sont **au carrefour des évolutions économiques, sociales et sociétales**. Ils **innovent et accompagnent la transformation des entreprises**. Ils mobilisent pour cela de **nouveaux formats et de nouveaux outils** qui enrichissent leur offre :

DES FORMATS DIVERS POUR DE FORMATIONS PLUS EFFICIENTES

Le **'Blended-Learning'** intègre, dans une même action de formation, du présentiel et du distanciel.

Ces nouveaux formats complètent l'offre pour plus d'efficacité au sens des **neurosciences**: Ils valorisent l'attention, l'engagement et l'émotion pour un développement durable des compétences.

Ils s'enrichissent en permanence, notamment grâce au numérique:

'Social Learning': apprentissage par les pairs

'Serious Games': apprentissage par le jeu

DES OUTILS 'SUR-MESURE' POUR DES FORMATIONS PERSONNALISÉES

La mobilisation d'outils nomades et quotidiens (ex: **'Smartphone Learning'**), élargit l'offre de formation et l'adapte aux contraintes de l'apprenant (temporalité, localisation).

Avec les plateformes d'apprentissage (**'Learning Management System'**) et l'analyse des données (**'Big Data'**), les prestataires renforcent leur suivi des parcours d'apprentissage et leur capacité d'ajustement.

A l'issue de la formation, l'offre outille l'évaluation des effets de la formation, pour l'apprenant (**Certification**) et pour le donneur d'ordre (**'Return on Expectations'**).

...ET QUI EST REPRÉSENTÉ PAR LA FFP



La **Fédération de la Formation Professionnelle (FFP)** est l'organisation professionnelle représentative du secteur de la formation professionnelle.

Elle dispose **d'une position unique** pour observer **les réalités et les tendances du secteur** de la formation. Ses **550 adhérents**, qui couvrent **près d'un tiers du marché de la formation pour un chiffre d'affaires cumulé de près de 2 Mds €**, interviennent sur:

**...TOUS LES
PUBLICS**

Jeunes en insertion et en formation initiale ou continue (diplômés ou décrocheurs, en contrats de professionnalisation ou d'alternance); Demandeurs d'emploi (y compris les moins qualifiés et les chômeurs de longue durée, en reconversion ou en transition professionnelle); Salariés (pour des formations obligatoires, une adaptation au poste de travail, une mobilité interne ou externe, une reconversion professionnelle).

**...TOUS LES
DISPOSITIFS**

Plan de formation, Compte Personnel de Formation, Congé Individuel de formation, Périodes de professionnalisation, contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage, formations certifiantes ou non, préparations opérationnelles à l'emploi individuelles et collectives, Socle de Compétences (Cléa)

**...L'ENSEMBLE DU
TERRITOIRE**

Les adhérents de la FFP sont présents sur l'ensemble des territoires, y compris dans les territoires d'outre-mer

I. LA FORMATION PROFESSIONNELLE, C'EST...

II. LE MARCHÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, C'EST...

III. L'EFFORT NATIONAL POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE, C'EST...

IV. LA GOUVERNANCE DU SYSTÈME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, C'EST...

...UN EFFORT TOTAL DE 32 MILLIARDS D'EUROS



Chaque année, **32 milliards d'euros** sont investis par la nation pour permettre à **17 millions d'individus** de bénéficier d'une formation.

Ce chiffre des 32 Mds € est un agrégat statistique qui regroupe :

- ◆ **Les dépenses de tous les acteurs** (Entreprises, État, collectivités territoriales et autres administrations publiques, particuliers) **pour tous les types de formation**
- ◆ **Outre les frais liés à la prestation de formation, tous les frais annexes aux formations qui représentent plus de 50% des dépenses totales** (rémunération de la personne en formation, transport, hébergement, restauration)

Cet effort total de 32 Mds € ne correspond:

- ◆ **ni à la dépense de l'Etat en faveur de la formation professionnelle** (env. 6 Mds €);
- ◆ **ni à la dépense de la nation en frais de formation** (plus de 50% des dépenses sont des dépenses 'annexes' : rémunération des personnes en formation, hébergement, transport, restauration);
- ◆ **ni au marché de la formation professionnelle** (environ 5 Mds €).

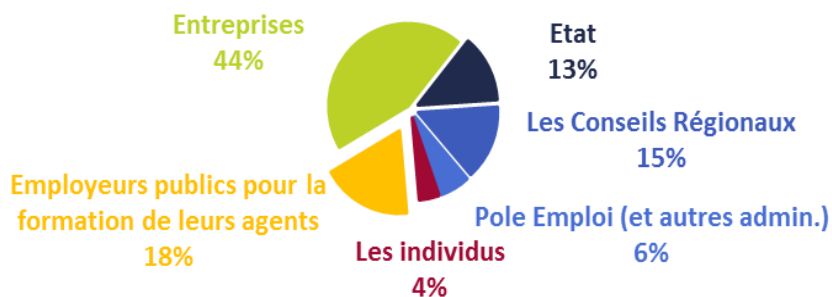
...C'EST L'EFFORT NATIONAL POUR TOUS LES APPRENANTS:



FINANCEURS

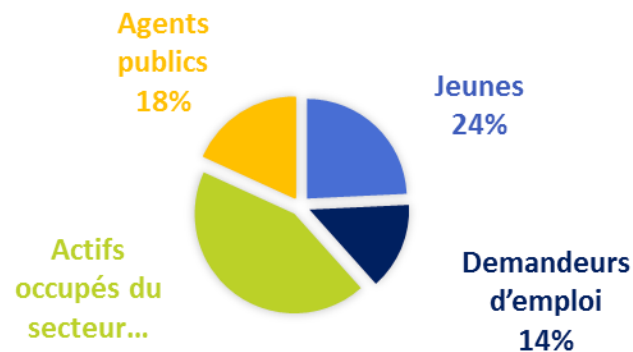
- ◆ Les entreprises (13,8 Mds €)
- ◆ L'Etat (4 Mds€)
- ◆ Les Conseils régionaux (4,6 Mds€)
- ◆ Pole Emploi et autres administrations publiques (1,9 Mds€)
- ◆ Les individus (1,3 Mds€)
- ◆ Les administrations publiques et territoriales pour leurs agents (5,6 Mds€)

25,6 Mds €
Hors fonction
publique



BÉNÉFICIAIRES

- ◆ Actifs occupés du secteur privé (13,4 Mds €)
- ◆ Jeunes (7,5 Mds €)
- ◆ Agents du secteur public (5,5 Mds €)
- ◆ Demandeurs d'emploi (4,3 Mds €)



... L'EFFORT FINANCIER DIRECT DES INDIVIDUS



Pour se former, les Français achètent chaque année pour **1,3 Md €** de formation professionnelle. Le financement direct par les ménages représente **4% de l'effort national** en formation.

EVOLUTIONS & TENDANCES DU FINANCEMENT DIRECT EN FORMATION DES PARTICULIERS

L'achat direct de prestations de formation par les actifs augmente depuis plusieurs années: +23% entre 2006 et 2012. Entre 2011 et 2012, le financement direct par les particuliers augmentait de +4% tandis que la dépense de l'Etat pour la formation chutait de 9%!



En Grande-Bretagne les actifs dépensent plus de 9 Mds £ pour leur propre formation professionnelle, soit plus de 15% de l'effort national!

Les individus sont de plus en plus encouragés à co-financer leurs formations. Le nouveau Compte Personnel de Formation (CPF) instauré par la loi du 5 mars 2014 permet à chaque individu de bénéficier d'un crédit d'heures financé sur une contribution obligatoire des entreprises. Toutefois, ce crédit d'heures est plafonné à 150 heures. Les individus devraient être incités à trouver un co-financement ou financer eux-mêmes les éventuelles heures non prises en compte par leur CPF.

Le gratuit se mêle de plus en plus au payant. Le numérique a permis la multiplication des supports gratuits d'information ou de formation (ex: MOOCs) qui complètent les prestations tarifées de formation.

... L'EFFORT DES EMPLOYEURS POUR LEURS EMPLOYÉS



Les employeurs (privés et publics) consacrent chaque année **18,5 Mds €** pour financer la formation de leurs collaborateurs. **La majorité de l'effort national en formation professionnelle (60%) est financée par les employeurs publics et privés pour leur propre investissement en formation.**

Les entreprises : 11 Mds €
(hors apprentissage & professionnalisation)

- ◆ **80% de l'effort total des entreprises en formation** (les entreprises contribuent aussi à la formation des jeunes et des demandeurs d'emploi)
- ◆ **2,6% de leur masse salariale**

**Les collectivités publiques :
7,3 Mds €**

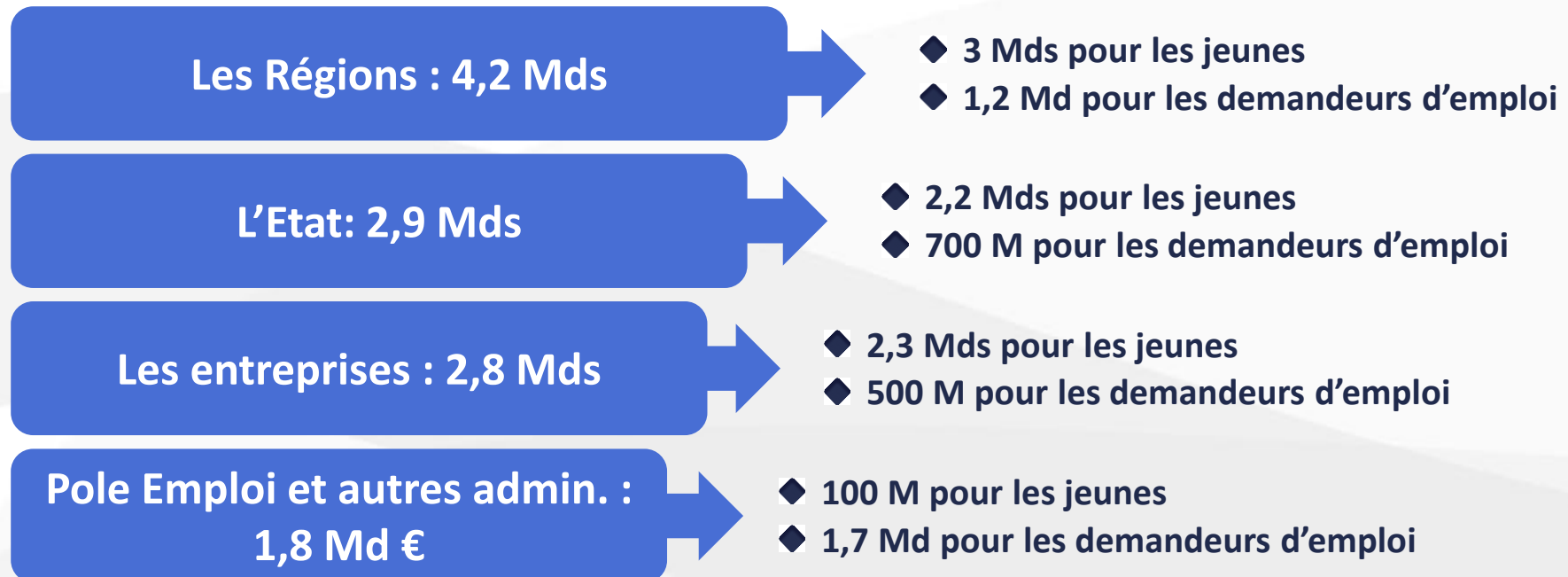
- ◆ **Près d'un cinquième de l'effort national**
- ◆ **Près de la moitié de la dépense des collectivités publiques en formation (16 Mds €).**

... ET L'EFFORT DE POLITIQUES PUBLIQUES



La formation professionnelle est un **champ important des politiques publiques** car ses externalités positives sur **l'emploi, la croissance et la cohésion sociale** sont importantes.

Les Régions, l'Etat, les entreprises, Pole Emploi et autres administrations publiques consacrent **12 Mds € par an** à ces politiques publiques qui permettent la **formation de publics spécifiques**, notamment les jeunes et les demandeurs d'emploi:



... NOTAMMENT POUR LES JEUNES



Le financement de la formation des jeunes en alternance représente un effort financier de **7,5 Mds € par an**.

	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation
FINANCEMENT	Etat (37%) Régions (34%) Entreprises (20%)	Les entreprises (99%) Etat (1%)
PUBLIC	Jeunes de 16 à 25 ans	Jeunes de 16 à 25 ans & demandeurs d'emploi de plus de 26 ans bénéficiaires du RSA
DURÉE	1 à 3 ans	De 6 à 24 mois
FINALITÉ	Diplôme ou titre professionnel inscrit au RNCP	CQP ou qualification professionnelle enregistrée au RNCP ou reconnue par une convention de branche

LES CHIFFRES-CLÉS DE L'ALTERNANCE

390 000 contrats d'alternance ont été signés en 2013, dont 273 000 en apprentissage et 117 000 en professionnalisation.

65% des apprentis ont trouvé un emploi 7 mois après leur sortie de formation.

75% des bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation sont dans l'emploi 6 mois après la fin du contrat.

... ET POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI



Le financement de la formation des demandeurs d'emploi représente un effort financier de **4,4 Mds €** par an.

**Admin. publiques et Pole Emploi:
1,7 Md €**

Les Régions : 1,2 Md

L'Etat : 700M

Les entreprises : 500M

Les ménages : 300M

LES CHIFFRES CLÉS DE LA FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

650 000 demandeurs d'emploi ont débuté une formation en 2013.

129 jours : c'est le délai moyen estimé entre la prescription de la formation par le service public de l'emploi et l'entrée effective du demandeur d'emploi en formation.

Une formation dure en moyenne **4,7 mois** pour les demandeurs d'emploi.

Les personnes de moins de 26 ans en recherche d'emploi accèdent **3 fois plus** souvent à la formation que celles de 45 ans ou plus.

Plus de 90% des demandeurs d'emploi sont rémunérés pendant leur formation.

I. LA FORMATION PROFESSIONNELLE, C'EST...

II. LE MARCHÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, C'EST...

III. L'EFFORT NATIONAL POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE, C'EST...

IV. LA GOUVERNANCE DU SYSTÈME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, C'EST...

...UNE GOUVERNANCE QUADRIpartite



...UN RÔLE DE LÉGISLATEUR ET DE RÉGULATEUR DE L'ÉTAT



L'État a un **rôle de régulation** du secteur de la formation professionnelle, **de définition et d'encadrement des dispositifs légaux** d'accès à la formation.

Cinq grandes lois ont déterminé le cadre légal de la formation professionnelle:

16 juillet 1971 LA LOI FONDATRICE (« Loi DELORS »)

Etablissement de la légitimité des partenaires sociaux dans l'élaboration et la gestion du cadre de la formation professionnelle.

Création du droit des salariés à prendre un congé pour suivre une formation.

Instauration d'une contribution obligatoire des entreprises à la formation de leurs salariés

4 mai 2004 LA LOI DE MODERNISATION

Création du Droit Individuel à la Formation (DIF).

Création du Contrat de professionnalisation (fusion des anciens contrats en alternance).

Augmentation des contributions obligatoires des entreprises.

24 novembre 2009 LA LOI DE REORGANISATION

Renforcement du Droit Individuel à la Formation (DIF) par la création du DIF portable.

Réduction du nombre d'OPCA.

Création du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP).

5 mars 2014 UNE LOI SYSTÉMIQUE

Suppression de l'obligation de justifier fiscalement les dépenses en formation pour les entreprises.

Suppression du DIF.

Création du Compte Personnel de Formation (CPF) réservé à des formations certifiantes sélectionnées par les partenaires sociaux.

...AVEC UNE RÉCENTE LOI SYSTÉMIQUE (5 MARS 2014)



La loi du 5 mars 2014, qui fait suite à [l'ANI du 14 décembre 2013](#), est une réforme d'ampleur qui vise à **simplifier** le cadre de la formation professionnelle, **responsabiliser** les acteurs de la formation professionnelle et **améliorer l'accès** à la formation professionnelle.



ENTREPRISES

Les contributions obligatoires des entreprises diminuent, avec notamment la suppression de l'obligation fiscale de 0,9% sur le plan de formation. L'obligation sociale de former demeure.

Un entretien professionnel est rendu obligatoire pour permettre une meilleure prise en compte de la compétence dans la stratégie et la gestion de l'entreprise.

CONTRIBUTION OBLIGATOIRE DES ENTREPRISES

En % de la masse salariale

Moins de 10 salariés	10 à 49 salariés	50 à 299 salariés	Plus de 300 salariés
0,40% Plan de Formation	0,70% (dont plan de formation 0,2%, professionnalisation 0,3%, CPF 0,2%)	0,60% (dont plan de formation 0,1%, professionnalisation 0,3%, CPF 0,2%)	0,60% (dont professionnalisation 0,4%, CPF 0,2%)
0,15% Professionnalisation	0,15% FPSPP 0,15% CIF	0,20% FPSPP 0,20% CIF	0,20% FPSPP 0,20% CIF
Total = 0,55%	Total = 1%	Total = 1%	Total = 1%



INDIVIDUS

Le DIF est supprimé depuis le 1^{er} janvier 2015, date depuis laquelle chaque actif dispose d'un Compte Personnel de Formation caractérisé par les principes suivants:

UNIVERSALITÉ: le CPF est ouvert à toute personne âgée d'au moins 16 ans en emploi ou à la recherche d'un emploi

PORTABILITÉ: il suit l'individu tout au long de sa vie professionnelle, quelles que soient ses évolutions de carrière

TRANSFÉRABILITE: chaque année, le titulaire du compte dispose de nouvelles heures de formation, qui sont intégralement transférables et utilisables y compris en période de recherche d'emploi

INITIATIVE INDIVIDUELLE: c'est à l'individu de déterminer s'il souhaite ou non mobiliser son CPF.

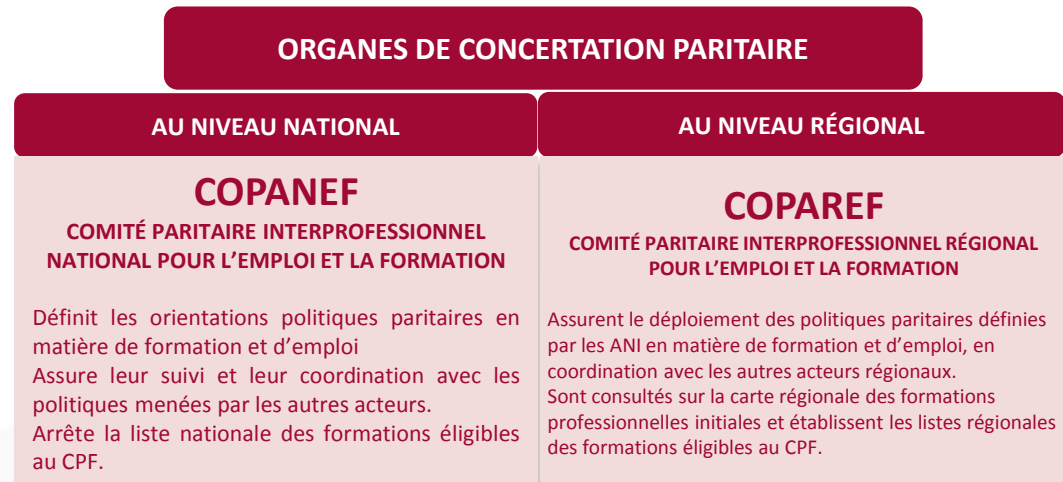


...UN RÔLE MAJEUR DES PARTENAIRES SOCIAUX



◆ Un rôle de concertation et de proposition

La formation professionnelle est un **enjeu majeur du dialogue social**, et ce à tous les niveaux (interprofessionnel, branche professionnelle, entreprise). Les lois réformant le cadre de la formation professionnelle sont largement inspirées d'un Accord National Interprofessionnel qui les précédait.



◆ Les OPCA, un rôle de collecte et de mutualisation

Depuis 1971, la loi oblige toutes les entreprises à verser une **contribution annuelle** au titre de la formation professionnelle continue. Ces fonds sont collectés et mutualisés afin d'assurer un financement de l'ensemble des dispositifs de formation et de permettre au plus grand nombre d'accéder à la formation professionnelle.

Ces « **fonds mutualisés** » (**6,7 Mds € en 2013**) sont collectés et gérés par une cinquantaine d'organismes agréés par l'Etat et gérés par un conseil d'administration paritaire:

- ◆ **Les OPCA** au titre du plan de formation, du CPF (ex-DIF), des contrats et des périodes de professionnalisation
- ◆ **Les OPACIF** (dont Fongecif) au titre du CIF, du congé de bilan de compétences et du congé de VAE ;



... UN RÔLE DE CHEF DE FILE DES RÉGIONS



Les Régions (collectivités territoriales) jouent un **rôle majeur en matière de formation professionnelle** ; elles sont les **chefs de file du Service Public de la Formation** dans les territoires. Elles y consacrent un effort financier plus important que l'Etat (4,6 Mds €).

- ◆ La Région **définit et met en œuvre la politique d'apprentissage et de formation professionnelle**, en élaborant le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP), et en adoptant la carte régionale des formations professionnelles initiales.
- ◆ La Région **garantit l'accès à la formation professionnelle des jeunes** (notamment pour l'apprentissage à hauteur de 1,9 Md €) **et des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle** (à hauteur de 1,2 Md €).

CREFOP

COMITÉS RÉGIONAUX DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLES

Émettent des avis et évaluent les politiques régionales de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle.

Leur Bureau dispose de prérogatives renforcées, notamment dans la répartition d'une partie de la taxe d'apprentissage ou encore l'élaboration des listes CPF.

COPAREF

COMITÉ PARITAIRE INTERPROFESSIONNEL RÉGIONAL POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

Assurent le déploiement des politiques paritaires définies par les ANI en matière de formation et d'emploi, en coordination avec les autres acteurs régionaux.

Sont consultés sur la carte régionale des formations professionnelles initiales et établissent les listes régionales des formations éligibles au CPF.

SOURCES / POUR ALLER PLUS LOIN!

- ◆ Bref du **Cereq** - Formation continue des salariés en Europe, N° 312, 2013
- ◆ **Commission Européenne**, Evolution de l'emploi et de la situation sociale, 2014
- ◆ **Conseil d'Analyse Economique**, Quelles réformes pour la France ? Les préconisations du CAE, juillet 2014
- ◆ **DARES Analyses**, « Les prestataires de formation continue en 2011 », octobre 2013, n° 62
- ◆ **DARES Analyses**, « La formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi », avril 2015, n° 30
- ◆ **DARES Analyses**, « L'apprentissage en 2014 », Juillet 2015, n° 57
- ◆ **DARES Analyses**, « Le contrat de professionnalisation en 2014 », octobre 2015, n° 80
- ◆ **DOCEBO**, « E-Learning Market Trends and Forecast 2014-201 », 2014
- ◆ **EY**, « La Révolution des Métiers », 2014
- ◆ La **Fabrique de l'Industrie**, « Formation professionnelle et industrie, le regard des acteurs de terrain », avril 2014
- ◆ Rapport d'information de **M. le Sénateur Alain FOUCHÉ**, « Quels emplois pour demain ? », juin 2014
- ◆ **France Stratégie & DARES**, « Les métiers en 2022 », juillet 2014
- ◆ **Jaune budgétaire**, « Formation professionnelle », annexe au PLF 2016
- ◆ Rapport de **M. le Sénateur Gérard LARCHER**, La formation professionnelle : clé pour l'emploi et la compétitivité, avril 2012
- ◆ Rapport de **Gérard MESTRALLET**, Président de Agir Contre l'Exclusion, « Mobiliser les acteurs économiques en faveur de l'emploi et de l'emploi des jeunes, 5 priorités », 150 propositions, avril 2014
- ◆ **McKinsey Global Institute**, « L'Emploi en France : cinq priorités d'action d'ici 2020 », mars 2012
- ◆ **McKinsey Global Institute**, « Dynamiser le marché du travail en France pour créer massivement des emplois », mars 2014
- ◆ **OCDE**, « Les indicateurs de l'OCDE - Regards sur l'éducation 2014 », 2014
- ◆ **OCDE**, « Horizon 2060 : perspectives de croissance économique globale à long terme », novembre 2012
- ◆ **OCDE**, « Enquête PIAAC 2013 : évaluation de l'OCDE sur les compétences des adulte », octobre 2013
- ◆ **PwC**, « Adapt to survive, How better alignment between talent and opportunity can drive economic growth », 2014
- ◆ **Terra Nova**, Rapport sur la formation professionnelle, entrer et rester dans l'emploi : un levier de compétitivité, un enjeu citoyen, juin 2014
- ◆ Etude **Roland Berger** pour Le Point, « Les Nouveaux Jobs », 3 juillet 2014, n° 2181
- ◆ La **tribune Sciences Po 2013/2014 de l'économie de l'immatériel**, « Capital humain, quelle innovation pour un choc de compétitivité ? », septembre 2014

PROCHAINEMENT

Le 18 février 2013, la FFP a dévoilé au Ministère de l'Économie le **Guide de Reporting à destination des entreprises** pour les outiller dans le suivi de leur investissement en formation professionnelle.



Le guide est disponible sur le site de la FFP
www.ffp.org

En 2016, la FFP dévoilera lors d'une **nouvelle manifestation publique d'ampleur** de nouveaux outils pour **accompagner l'investissement des entreprises** dans leur Capital humain, et **replacer la formation professionnelle au cœur des enjeux** économiques, sociaux et sociétaux de notre pays!

NOUS CONTACTER

- ◆ **Emmanuelle PÉRÈS**, Déléguée générale - eperes@ffp.org
- ◆ **Olivier PONCELET**, Responsable Affaires Publiques - oponcelet@ffp.org

CONTACT PRESSE : Yasmine BOULOS

Responsable communication

01 44 30 49 16 - yboulos@ffp.org



pour le développement
de compétences durables

FFP - 7, rue Alfred de Vigny - 75008 PARIS - Téléphone : 01 44 30 49 49 - Télécopie : 01 44 30 49 18

www.ffp.org